

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE UNITED NATIONS, N.Y. 10017
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.862.1998.TREATIES-5 (Notification Dépositaire)

CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LES CONTRATS DE VENTE
INTERNATIONALE DE MARCHANDISES

VIENNE, 11 AVRIL 1980

RECTIFICATION DE LA CONVENTION (TEXTE ARABE) ET TRANSMISSION DU
PROCÈS-VERBAL CORRESPONDANT

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire et se référant à la notification dépositaire C.N.404.1998.TREATIES-3 du 10 septembre 1998 concernant la proposition de correction à apporter à l'article 25 du texte authentique arabe de la Convention et des exemplaires certifiés conformes, communique :

Au 8 décembre 1998, c'est-à-dire dans le délai de 90 jours à compter de la date de la notification dépositaire susmentionnée, aucune objection n'a été notifiée au Secrétaire général.

En conséquence, le Secrétaire général a effectué ladite correction dans le texte authentique arabe de la Convention ainsi que dans les exemplaires certifiés conformes de celle-ci. Le procès-verbal de rectification correspondant est transmis en annexe.

Le 19 février 1999

A handwritten signature in black ink, appearing to be the initials 'G/L'.



UNITED NATIONS CONVENTION
ON CONTRACTS FOR THE
INTERNATIONAL SALE OF GOODS
CONCLUDED AT VIENNA ON 11 APRIL 1980

CONVENTION DES NATIONS UNIES
SUR LES CONTRATS DE VENTE
INTERNATIONALE DE MARCHANDISES
CONCLUE À VIENNE LE 11 AVRIL 1980

PROCÈS-VERBAL OF RECTIFICATION
OF THE ORIGINAL (ARABIC TEXT)
OF THE CONVENTION

PROCÈS-VERBAL DE RECTIFICATION
DE L'ORIGINAL (TEXTE ARABE)
DE LA CONVENTION

THE SECRETARY-GENERAL OF THE UNITED NATIONS, acting in his capacity as depositary of the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods, concluded at Vienna on 11 April 1980 (Convention),

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES, agissant en sa qualité de dépositaire de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises, conclue à Vienne le 11 avril 1980 (Convention),

WHEREAS it appears that the original Arabic text of the Convention contains an error,

CONSIDÉRANT que le texte original arabe de la Convention comporte une erreur,

WHEREAS the corresponding proposed correction has been communicated to all interested States by depositary notification C.N.404.1998.TREATIES-3 of 10 September 1998,

CONSIDÉRANT que la proposition de correction correspondante a été communiquée à tous les États intéressés par la notification dépositaire C.N.404.1998.TREATIES-3 du 10 septembre 1998,

WHEREAS at the end of a period of 90 days from the date of that communication, no objection had been notified,

CONSIDÉRANT que dans le délai de 90 jours à compter de la date de cette communication, aucune objection n'a été notifiée,

HAS CAUSED the required correction as indicated in the annex to this Procès-verbal to be effected in the original of the Convention (Arabic text only), which correction also applies to the certified true copies of the Convention established on 6 July 1988.

A FAIT PROCÉDER dans l'original de la Convention (texte arabe seulement) à la correction requise, telle qu'indiquée en annexe au présent procès-verbal, laquelle s'applique également aux exemplaires certifiés conformes de la Convention établis le 6 juillet 1988.

IN WITNESS WHEREOF, I,
Hans Corell, Under-Secretary-General,
the Legal Counsel, have signed this
Procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, Nous,
Hans Corell, Secrétaire général
adjoint, Conseiller juridique, avons
signé le présent procès-verbal.

Done at the Headquarters of the
United Nations, New York, on
19 February 1999.

Fait au Siège de l'Organisation des
Nations Unies, à New York, le
19 février 1999.

Hans Corell

Corrected Arabic Version

المادة ٧٥

تكون مخالفة العقد من جانب أحد الطرفين مخالفة جوهريّة اذا تسببت في إلحاق ضررٍ بالطرف الآخر من شأنه أن يحرمه بشكل أساسي مما كان يحق له أن يتوقع الحصول عليه بموجب العقد ، إلا اذا لم يكن الطرف المضالّ يتوقع مثل هذه النتيجة ولم يكن أي شخص سوى الإدراك من نفس الصلة يتوقع مثل هذه النتيجة في نفس الظروف .